



## Termes et Conditions Croisières de « Voile Active » saison 2020

Dans les paragraphes ci-dessous, vous trouverez des informations sur les **conditions générales des croisières de voile active – croisières individuelles à la cabine.**

### Réservations et modes de règlement

Votre réservation doit être effectuée par écrit et nous être retournée par e-mail, fax ou courrier. Suite à votre réservation et au règlement de votre avance nous vous confirmons votre croisière et vous adressons un formulaire de renseignement. Ces informations sont importantes pour constituer le contrat et la liste d'équipage vis-à-vis des autorités grecs. Ces renseignements sont confidentiels et ne seront pas divulgués à d'autres fins que ceux définis ci-dessus.

Un acompte de 50% à la réservation, le solde 4 semaines avant le départ est demandé pour le règlement de la croisière. Le paiement de l'acompte et de la totalité de la croisière implique que le participant accepte l'ensemble de nos termes et conditions.

Nous vous confirmons définitivement votre croisière par e-mail ou courrier à la réception de l'avance.

La caisse de bord est à régler sur place en espèces.

### Tarifs et caisse de bord

Pour ces croisières à la cabine, il existe un tarif haute et basse saison.

Une remise de 10% est accordée pour les participants ayant déjà effectué une croisière avec Escale Yachting. Un supplément single de 70% si le participant ne souhaite pas partager sa cabine.

Le tarif pour les enfants de 7 à 12 ans est de 70% du tarif adulte pour le premier enfant et de 50% pour le deuxième enfant. (Il en est de même pour la caisse de bord).

Le prix comprend : L'hébergement sur le voilier (cabine double à partager, couchette double ou superposée selon la demande); les services du skipper, literie, draps, serviette de toilette et l'assurance à bord.

Une caisse de bord de 360 euros par personne et par semaine est constituée sur place à l'embarquement. La caisse de bord prend en charge, les repas pris à bord et à la taverne, les repas du skipper, les frais de port, d'eau, de fuel et le nettoyage des voiliers en fin de croisière.

Les consommations extérieures (bar ou autre) ne sont pas comprises dans la caisse de bord, ainsi que les transferts, les déplacements ou location de véhicules durant le séjour.

La caisse de bord est gérée par le skipper, un carnet de dépenses est tenu à jour et peut être consulté à tout moment.

Si le nombre de participants est exceptionnellement réduit nous ferons en sorte que le coût individuel ne dépasse pas ce montant. Ce qui impliquera plus de repas à bord et moins de repas en taverne.

### Conditions d'annulation

Nous pourrions être amenés à annuler la croisière à moins de 21 jours avant la date de départ pour des raisons de sécurité, événements sociaux, grèves, catastrophes naturelles. Dans ce cas, nous remboursons tous les frais déjà payés par chaque participant. Tous les autres frais, que vous avez engagés, autres que la croisière, restent à votre charge.

Si vous annulez votre voyage, vous devez impérativement nous en informer par écrit. La date de réception détermine les frais retenus sur le montant de la croisière. Aucun frais à plus de 30 jours avant le départ, 25% de 29 à 21 jours avant le départ, 50% de 20 à 8 jours avant le départ, 75% de 7 à 2 jours avant le départ, 100% moins de 2 jours avant le départ.

En cas d'annulation de votre part 50 euros seront retenus pour frais de secrétariat.

### Départs garantis

Les départs sont garantis à partir de 4 participants par croisière. Si le nombre de participants n'est pas requis, nous pouvons associer nos programmes de croisières et modifier le circuit.

Nous pouvons aussi annuler la croisière si le nombre de participants est inférieur à 2 participants. Dans ce cas nous remboursons l'intégralité des sommes versées, sans que le participant puisse prétendre à une quelconque indemnité (21 jours avant la date prévue du départ de la croisière).

### Avarie majeure

Après embarquement et en cas d'avarie imposant l'immobilisation du voilier qui ne serait pas occasionnée par les participants, Escale Yachting accordera le remboursement ou le remplacement des jours perdus, non compris les premières 24 heures d'immobilisation; sont exclues de cette clause les avaries de machines auxiliaires autres que celles de propulsion.

### Participation à bord

À bord, vous pouvez participer aux manœuvres et à la navigation, les tâches quotidiennes sont à partager, cuisine, vaisselle, nettoyage du bateau, course de ravitaillement. Tout ceci se fait dans la bonne humeur et en toute convivialité.

### Assurance et réclamation



## Termes et Conditions Croisières de « Voile Active » saison 2020

Tous les voiliers et membres de l'équipage sont assurés en cas d'accidents et d'avaries graves mais si au cours de la croisière il vous arrive de perdre ou d'endommager quelques choses, vous devez le remplacer ou le rembourser. Pour tous dommages ou pertes de matériel, occasionné par l'équipage lors d'une manœuvre ou autre, une caution de 50 euros maximum par personne servira à couvrir les frais de réparation ou de remplacement.

Si durant la croisière vous avez rencontré des problèmes et que vous avez des raisons de vous plaindre vous devez immédiatement en informer Escale Yachting et/ou dans la mesure du possible trouver une solution avec le skipper.

Nous conseillons à chaque participant de contracter une assurance rapatriement

### Embarquement et débarquement

L'embarquement est prévu à 18h. et le débarquement à 9h. sauf accord préalable.

Une fiche d'embarquement sera envoyée à chaque participant avec le nom et le mobile du skipper et du responsable de l'ensemble des croisières. Sur place, nous recommandons à chacun de vous, de prendre contact avec Escale Yachting et le skipper afin de vous faire confirmer l'embarquement. Pour des raisons techniques ou à cause de mauvaises conditions météo, Il est possible de modifier l'embarquement et le débarquement dans ce cas nous vous en informerons.

### Documents pour votre séjour

Tous participants à la croisière doit posséder une carte d'identité ou un passeport valide. Si le participant ne possède pas ce document il ne pourra pas participer à la croisière. Dans ce cas aucune indemnité ou remboursement ne pourrait être demandé.

### Itinéraire et météo

Dans l'ensemble le circuit sera respecté, mais pour des raisons techniques ou météorologiques il peut être adapté. Les itinéraires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés ou réduits selon les conditions météorologiques. Nos voiliers sont tout à fait adaptés à cette zone de navigation. Mais à partir de vent supérieur à force 7, le voilier sera immobilisé. En tout état de cause le skipper devra avant toute chose se préoccuper de la sécurité des passagers et du voilier. Dans ce cas le skipper trouvera avec l'équipage des activités de remplacement à terre. Aucun remboursement ne pourrait être demandé en cas d'immobilisation du voilier à cause de mauvaises conditions météo.

### Conditions physiques et médicales

Chaque participant à la croisière déclare sur l'honneur être apte à pratiquer la voile et avoir les conditions physiques et morales pour le faire. Tout suivi médical doit être signalé à Escale Yachting au moment de la réservation. Les participants prenant des médicaments ou pouvant se trouver dans une situation particulière nécessitant des soins spécifiques lors de la croisière doivent le signaler aussi au skipper.

### Les skippers

Nos skippers sont francophones ou anglophone, ils connaissent la zone de navigation et sont prêt à vous faire participer aux manœuvres à bord du voilier. A l'escale, le skipper vous indiquera les visites possibles et il fera son possible pour vous faciliter la découverte des îles durant votre croisière. Mais il n'est pas chargé de la visite...Il n'a pas la fonction de guide à terre.

Si les participants sont satisfaits, il est d'usage en fin de croisière de laisser un pourboire au skipper.

30 euros par personne est une base correcte.

### Les familles et enfants

Nous pourrions avoir à bord quelques familles avec enfants, l'âge minimum requis est de 7 ans et ils devront savoir nager. En général tout jeune de moins de 18 ans doit être accompagné d'un adulte.

Nous essayons de faire une répartition entre nos voiliers pour homogénéiser le groupe.

Notez que le programme de croisière est fait pour l'ensemble de l'équipage, il n'est pas organisé spécifiquement pour les enfants.

Nous conseillons donc aux familles d'effectuer une location privative avec skipper, qui permettra d'adapter le circuit et le temps de navigation.

### Animaux

Les animaux ne sont pas autorisés à bord, sauf si accord préalable.